

1968, nous indique clairement que toutes les fois que le ministre a fait des prévisions, il s'est lamentablement fourvoyé.

Considérons attentivement cette étude, dans laquelle on déclare: Il y a six mois, M. Benson déclarait que les dépenses du gouvernement ne dépasseraient pas 10 milliards 300 millions pour l'année en cours et que le budget serait équilibré par une augmentation légère de taxes. Il y a un mois, soit en septembre, le gouvernement déposait les prévisions de dépenses de l'année courante qui se chiffraient à 10 milliards 670 millions.

Le 22 octobre, soit le soir de la présentation de son budget, l'honorable ministre a déclaré que les dépenses se chiffraient à 10 milliards 780 millions de dollars, soit 4.6 p. 100 de plus que les prévisions qu'il avait faites il y a six mois.

Or, les dépenses du gouvernement fédéral, pour l'exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> avril, selon les prévisions, seront de 11 milliards 670 millions de dollars, soit 8.2 p. 100 de plus que pour l'année financière en cours, et 13.3 p. 100 de plus que les prévisions originales qui s'élevaient à 10 milliards 300 millions. Qu'est-ce que cela veut dire en termes de dollars, monsieur l'Orateur?

Les dépenses fédérales de cette année dépassent de 480 millions de dollars les prévisions faites il y a six mois et, l'an prochain, d'après le ministre, les dépenses gouvernementales s'élèveront à 890 millions de dollars.

L'augmentation de 480 millions de dollars, de dollars, équivaut à \$33 pour chaque individu qui fait partie du marché du travail. L'augmentation des dépenses, pour l'an prochain équivaudra à \$62 pour chaque personne, sur le marché du travail. Cette année, le gouvernement dépensera l'équivalent de \$744 pour chaque personne sur le marché du travail, soit \$33 de plus qu'on ne le prévoyait au mois de mai dernier. L'an prochain, le gouvernement dépensera l'équivalent de \$817 pour chaque personne, soit \$96 de plus qu'on avait prévu il y a six mois.

Comment concilier cette augmentation de dépenses fantastique avec la déclaration du ministre des Finances qui, selon l'agence Presse canadienne, aurait dit, à Peterborough, le 5 juin, qu'il démissionnerait comme ministre des Finances si les députés de son parti étaient trop exigeants auprès du gouvernement en ce qui concerne l'augmentation des dépenses. Le ministre n'a évidemment pas d'alternative. Il ne peut comprimer les dépenses du gouvernement et remplir la promesse qu'il avait faite à Peterborough en juin dernier.

Monsieur l'Orateur, la question que nous devons nous poser actuellement est la sui-

vante: Qui fera les frais de l'incompétence du ministre quant à la planification des dépenses gouvernementales? La réponse, les députés l'ont donnée au cours de la journée et c'est celle qui nous est donnée par le budget que l'honorable ministre nous a présenté la semaine dernière: Des taxes, des taxes, et encore des taxes!... Et le petit contribuable sera encore celui qui sera le plus «pénalisé» par ce budget.

Le ministre, monsieur l'Orateur, a appelé cela l'impôt du progrès social. A mon avis, c'est plutôt l'impôt de l'injustice sociale. Quand on traite sur le même pied un contribuable qui gagne \$5,000 et celui qui gagne de \$10,000 à \$15,000 par année, je dis que cet impôt plafonné à \$120 constitue une injustice flagrante pour les gagne-petit. On ne peut demander au gouvernement de taxer les riches. Le premier ministre a déclaré l'autre jour, à Halifax, qu'il pensait, dans un prochain budget, à dégrever les gens fortunés. Pourquoi ne pas taxer les riches? Le ministre des Finances l'a dit dans son exposé budgétaire, de peur de voir se produire un exode des cerveaux, un exode des gens qui gagnent de bons salaires vers les États-Unis.

Les pauvres qui n'ont pas eu la même chance dans la vie doivent rester au pays et être accablés de taxes, comme ils l'ont été le soir de la présentation du budget. Le budget présenté par le ministre des Finances est, à mon avis, celui qui taxe le plus fortement les contribuables, depuis la fin de la guerre.

• (9.10 p.m.)

Dans son discours, le ministre n'indique pas que le gouvernement réduira sensiblement ses dépenses. Je disais tout à l'heure que c'est le budget de l'injustice sociale, et je vais en donner des exemples.

En 1969, le dégrèvement de \$500 est réduit à \$300, pour tout enfant qui n'aura pas atteint l'âge de 16 ans avant la fin de l'année financière. Actuellement, les contribuables peuvent déduire \$550 pour un enfant à charge, mais ce montant est diminué à \$300, lorsque l'enfant a droit aux allocations familiales.

De plus, on a décrété l'impôt de 2 p. 100—et c'est un autre exemple—sur le revenu des contribuables, à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Monsieur l'Orateur, quel que soit leur revenu, tous les contribuables seront assujettis à cet impôt, à raison d'un prélèvement supplémentaire de 2 p. 100 sur leur revenu imposable, mais par respect pour les gens plus fortunés, on ne percevra jamais plus de \$120 par année. Je le disais tout à l'heure, c'est un budget d'injustice sociale.

Que diront les ouvriers, monsieur l'Orateur, à propos de ce que le gouvernement actuel a défendu au cours de la campagne électorale?